



S'INSCRIRE aux STAGES...

Modèle de demande d'autorisation d'absence (à reproduire à la main)

Les stages ouvrent **droit à congé pour formation syndicale**, avec maintien intégral du traitement, sans obligation de rattraper son service.

Tous les personnels peuvent y participer, qu'ils soient ou non syndiqués. Pour cela, il vous suffit de **déposer une demande d'autorisation d'absence** au secrétariat de votre établissement **au plus tard un mois avant la date du stage** (modèle ci-contre à reproduire à la main).

Ce congé étant de droit, l'autorisation d'absence vous sera accordée automatiquement, sans qu'il soit besoin d'attendre une réponse.

N'oubliez pas de **retourner au SNES le coupon d'inscription** ci-dessous, c'est indispensable pour une bonne organisation des stages.

NOM—Prénom : Fonction :

Etablissement:.....

À Madame la Rectrice de l'académie de Caen
s/c de M.....(1)

Madame,

Conformément aux dispositions de la loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, de la loi 82-997 du 13/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'Etat (2), définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale du au.....(3)

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par le Secrétariat National du SNES, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/1995).

A....., Le :

Signature:

- (1) *Nom et fonction du chef d'établissement*
- (2) *Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation administrative (titulaire ou non)*
- (3) *Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne mentionner que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence*

NOM-Prénom :

Fonction :

Etablissement :

Adresse personnelle et Téléphone :

Participera au(x) stage(s) du :

Vous pouvez en quelques lignes préciser vos attentes sur le contenu de ce(s) stage(s):

coupon d'INSCRIPTION
à retourner au SNES
206 Rue Saint-Jean
14000 CAEN

* Pour les syndiqués, le SNES participe aux frais de transport et de repas.